

Mesures préliminaires fournies par le client en préparation d'une installation fixe SensFloor®

Ce document décrit les préparatifs nécessaires qui sont à réaliser par le client avant que Future-Shape ou une entreprise certifiée par Future-Shape ne puisse commencer les travaux pour une installation fixe du système SensFloor. Ces travaux préliminaires concernent d'une part la préparation et le contrôle du support existant selon les normes et d'autre part le montage des boîtes d'encastrement, des blocs d'alimentation sur rail DIN et des gaines pour l'alimentation électrique de la sous-couche SensFloor. Les préparations nécessaires pour les connexions au système d'appel interne et au réseau local (LAN) sont également décrites ici.

Veuillez lire attentivement les informations et les confirmer avec votre signature. Les points énumérés ci-après sont une condition préalable à un bon déroulement de l'installation de la sous-couche SensFloor et du récepteur SensFloor et font partie intégrante de notre offre. Si les travaux préliminaires sont effectués de manière incorrecte ou incomplète, les frais supplémentaires occasionnés pour les matériaux, le temps de travail et les frais de déplacement seront facturés séparément.

1) Contrôle du revêtement de sol

Sélection de revêtements de sol appropriés	Si le revêtement de sol choisi par le client ne fait pas partie des revêtements de sol déjà certifiés par Future-Shape (voir le document "Construction du sol"), alors ce matériau doit être testé sur son adéquation avec le principe de mesure capacitif avant l'installation du SensFloor. Pour cela, le client doit fournir à Future-Shape un échantillon du sol original (environ 1 m²) pour le tester. Ce processus ne concerne en aucun cas les tests d'adéquation concernant la valeur de l'empreinte résiduelle et la classification de protection contre l'incendie qui doivent être effectués séparément ! Des informations sur la manière d'effectuer ces tests sont disponibles auprès de Future-Shape.
Adhésifs – colles pour la pose du revêtement de sol	Les matériaux adhésifs utilisés pour la pose de revêtements de sol et de carrelage sur le SensFloor doivent être certifiés par Future-Shape et le fabricant du revêtement de sol. Une liste des adhésifs appropriés en fonction de la construction du sol est disponible dans le document "Construction du sol".

2) Préparation du sol pour la pose de la sous-couche SensFloor sous revêtements de sol et parquet

Préparation de la chape	Une installation correcte du SensFloor nécessite une surface parfaitement plane du support selon la norme DIN 18202 - ligne 3 colonne 3 avec une tolérance de planéité ≤4mm sur 1m . Veuillez respecter la hauteur de construction d'environ 3 mm pour la sous-couche SensFloor et la hauteur de construction totale selon le schéma de construction choisi, afin d'éviter les risques de trébucher en raison de différences de niveaux. Sur les chapes neuves, il faut contrôler l'humidité résiduelle par mesure CM avant de procéder aux travaux de lissage. L'utilisation de produits autonivelants permet généralement d'obtenir des résultats optimaux en ce qui concerne la planéité des sols. Le produit de nivellement doit être poncé et soigneusement aspiré après séchage.	
Valeur de mesure CM pour chape en ciment	sans chauffage au sol max. 2,0%	avec chauffage au sol max. 1,8%

Mesures préliminaires par le client			
Date de création	ID document	Version	
05.12.2024	F_Préliminaires_par_client	04	

Valeurs de mesure CM Ragréage autolissant à base d'anhydrite / Mortier fluide à base de sulfate de calcium	sans chauffage au sol max. 0,5%	avec chauffage au sol max. 0,3%
Documents importants	Avant les travaux d'installation du SensFloor, la transmission du protocole de mesure de l'humidité CM est obligatoire. Dans le cas d'un chauffage au sol, il faut également fournir à Future-Shape le protocole de la mise en service et de la phase de chauffage nécessaire avant la pose du revêtement .	
Température minimum du sol	15°C avant, pendant et après la pose de la sous-couche SensFloor	

3) Préparation du sol pour la pose de la sous-couche SensFloor sous carrelage en céramique

Préparation de la chape	Pour le carrelage, les mêmes exigences que celles mentionnées au point 2) s'appliquent. A ceci vient s'ajouter l'exigence d'étanchéité des pièces humides. Vous trouverez les différentes étapes de travail et les matériaux correspondants dans le document " Pose de carrelage avec Codex " que vous pouvez obtenir auprès de Future-Shape. Attention : en cas de carrelage prévu sur les murs, il faut laisser une distance minimale de 20 cm jusqu'au sol pour pouvoir installer la bande d'étanchéité entre le mur et la sous-couche stabilisatrice au-dessus du SensFloor.	
Valeur de mesure CM pour chape en ciment	sans chauffage au sol max. 2,0%	avec chauffage au sol max. 1,8%
Valeurs de mesure CM Ragréage autolissant à base d'anhydrite / Mortier fluide à base de sulfate de calcium	sans chauffage au sol max. 0,5%	avec chauffage au sol max. 0,3%
Documents importants	Document „ Pose de carrelage avec Codex “. Sinon, identique à celle des autres revêtements de sol	
Température minimum du sol	Identique à celle des autres revêtements de sol	

4) Préparation de l'installation électrique du système SensFloor

Coffret de commande électrique	Pour accueillir le terminal de chambre SensFloor (SE10-H) ainsi que d'autres composants SensFloor, un coffret de commande électrique en plastique doit être disponible dans la chambre/l'appartement, accessible et équipé au minimum d'une alimentation 230VAC 0.5A. Pour les appartements, le coffret de commande électrique doit être placé à un endroit central afin de permettre une communication radio parfaite entre le SE10 et la sous-couche SensFloor. Selon le niveau d'équipement du système SensFloor, un espace de deux rangées de rails DIN à douze unités chacune est nécessaire. La position du coffret de commande électrique doit être déterminée au préalable avec votre planificateur SensFloor.
Raccordement de la sous-couche SensFloor	Pour permettre l'alimentation électrique de la sous-couche SensFloor, il faut prévoir un double boîtier d'encastrement d'une profondeur de 47 mm avec une gaine vide jusqu'au bord du sol pour l'installation d'un bloc d'alimentation encastré dans le mur. Ce boîtier vide doit être équipé d'une

Variante A: bloc d'alimentation dans le boîtier d'encastrement	ligne 230VAC avec fusible et mise à la terre (conducteur de protection PE). Pour chaque pièce équipée du SensFloor, il faut prévoir un double boîtier d'encastrement individuel avec gaine vide.
Raccordement de la sous-couche SensFloor Variante B: bloc d'alimentation monté sur rail DIN	Au lieu d'un bloc d'alimentation encastré, il est également possible de prévoir un bloc d'alimentation dans le coffret électrique . Pour cela, dans chaque pièce qui sera équipée du SensFloor, il faut prévoir un boîtier d'encastrement vide faisant fonction de boîte de jonction et que l'on alimentera par le coffret de commande électrique central. Depuis cette boîte de jonction, une gaine vide doit aller jusqu'au bord de la chape et une autre jusqu'au coffret de commande électrique.
Arrêt du SensFloor Variante A : interrupteur à clé / interrupteur de pause	Pour désactiver temporairement la sous-couche SensFloor dans la pièce (par ex. pendant le nettoyage du sol), il est possible de prévoir un boîtier d'encastrement (profondeur 47mm) pour un interrupteur à clé/interrupteur de pause dans l'entrée. La boîte doit être équipée d'une gaine vide jusqu'au coffret de commande électrique.
Arrêt du SensFloor Variante B: commutation par la domotique	Si l'alimentation électrique de la sous-couche SensFloor doit pouvoir être commutée via le système domotique , un relais/contacteur correspondant doit être disponible dans le coffret de commande électrique.
En option : transmission au système d'appel	Si des alarmes/événements doivent être signalés à un système d'appel, une entrée libre du système d'appel doit être disponible dans le coffret de commande électrique pour chaque fonction individuelle (par ex. signalisation de chute, signalisation d'activité, ...) et être prête à être testée.
En option : transmission au système domotique	Si des alarmes/événements doivent être intégrés dans le système domotique, il faut prévoir des entrées binaires dans le système domotique en fonction du nombre d'alarmes/d'événements à signaler. La programmation de l'installation domotique est effectuée par le client.
En option : contrôle direct d'appareils	Si des appareils, comme par ex. des lampes d'orientation, doivent être commandés directement depuis le terminal de chambre SensFloor, un câble de raccordement doit être disponible pour chaque appareil dans le tableau de commande électrique ainsi qu'une description technique avec schéma de raccordement. Les appareils doivent être commandés et installés par le client.
En option : intégration d'un capteur externe	Si un capteur externe (par ex. un détecteur de mouvement dans la salle de bain) doit être intégré au système SensFloor, celui-ci doit fournir une sortie sans potentiel dans le coffret de commande électrique.
Télémaintenance	Pour la télémaintenance du terminal de chambre, une connexion internet (RJ45) doit être disponible et activée dans le coffret de commande électrique.

Veillez noter:

- Il est impératif d'éteindre le système SensFloor afin d'éviter les fausses alertes lors du nettoyage.
- Toutes les options souhaitées doivent être convenues à l'avance avec le planificateur du SensFloor.

Mesures préliminaires par le client			
Date de création	ID document	Version	
05.12.2024	F_Préliminaires_par_client	04	

5) Préparation pour le terminal de la station

Connexion réseau pour terminal de chambre	Dans le coffret de commande électrique de chaque chambre, un raccordement RJ45 avec connexion au réseau local du client doit être disponible, accessible et prêt à fonctionner.
Connexions pour le terminal de station	A l'emplacement prévu du terminal de station, 2 prises de courant 230VAC et une connexion RJ45 reliée au même réseau local (LAN) que celui où se trouvent les récepteurs SensFloor doivent être disponibles et opérationnelles.
Télémaintenance	Si une télémaintenance du terminal de la station est requise, le réseau internet doit être accessible et activé à partir de la connexion RJ45 du terminal de la station.
Adresses réseau	Un nombre suffisant d'adresses IP libres (masque de sous-réseau 255.255.255.0) doit être disponible pour le terminal de la station et tous les terminaux de chambres.

6) Attestation de prise de connaissance

Par la signature suivante, le client déclare que toutes les mesures préparatoires ci-dessus ont été comprises et seront achevées à la date de la pose du système SensFloor.

Observations/Notes

Lieu, date

Nom/Signature

Tampon de l'entreprise